Ville de Herstal

# Herstal infos

**Li tchaf'teû d'Hèsta**

L'hebdomadaire d'informations de la Ville de Herstal

www.herstal.be • villedeherstal • **n°98** • 10 avril 2019

## JEAN NAMOTTE NOUS A QUITTÉS

C'est avec une très grande tristesse que nous avons appris la disparition ce samedi, à l'âge de 84 ans, de notre ancien bourgmestre Jean Namotte.

Véritable enfant de Herstal, Jean Namotte est pratiquement né dans la maison communale, où ses parents étaient concierges. Diplômé de l'Institut Jonfosse à Liège, il a été instituteur pendant dix-sept ans à Herstal puis inspecteur de l'enseignement communal herstalien. En hommage à cette brillante carrière, l'école communale de la rue En Bois porte d'ailleurs son nom. Jean Namotte était également un sportif accompli : il a notamment remporté la Coupe de Belgique et le Championnat national de handball avec son club du HC Inter Herstal.

C'est en 1983 qu'il a été élu pour la première fois au Conseil communal de Herstal où il a d'emblée officié comme président du Conseil de l'action sociale. Bourgmestre dès 1989 et jusqu'en 2006, il a activement oeuvré au spectaculaire redressement de la commune. Jean Namotte fut également

vice-président de la fédération liégeoise du PS, député wallon et député fédéral.

C'est avec une profonde émotion que le personnel de la Ville de Herstal lui rend hommage et s'associe à la douleur des siens.

**Attention : Herstal Infos ne paraitra pas la semaine prochaine. Le numéro 99 sortira donc le 24 avril.**

## PERMANENCES POUR LE REMPLISSAGE DES DÉCLARATIONS FISCALES

Afin de vous aider à remplir vos déclarations d'impôts, la Ville de Herstal organise, comme chaque année, des permanences fiscales. Des agents du Service public fédéral des Finances se mettront donc à votre disposition de 9h à 16h, sur rendez-vous, aux endroits et dates suivants :

- Les jeudi 16, lundi 20 et mardi 21 mai au Centre administratif La Ruche (salle du Conseil communal), place Jean Jaurès 45 à 4040 Herstal.
- Le mercredi 22 mai à la Maison intergénérationnelle de Vottem, rue du Bouxhtay 1 à 4041 Vottem.

Attention : pour bénéficier de cette aide gratuite, il est obligatoire d'être domicilié à Herstal, Vottem, Milmort ou Liers, et une seule déclaration sera traitée par rendez-

vous. Pour rappel, il est **impératif de s'inscrire au préalable** auprès des services d'accueil de la Ville de Herstal par téléphone au 04 256 80 00 du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h et le vendredi de 8 à 12h.

## PARTICIPEZ À NOTRE "ÉTÉ SOLIDAIRE 2019"

Comme chaque année, la Ville de Herstal participe à l'opération "Été solidaire", ce qui permettra le recrutement de jeunes pour assurer diverses tâches durant l'été (animations dans les maisons intergénérationnelles, entretien du potager communautaire, nettoyage d'espaces publics, entretien des cimetières et monuments, etc.).

La période du contrat d'étudiant est étalée sur 10 jours du 1er au 12 juillet 2019. Les conditions d'engagement : être âgé de 15 à 21 ans et être domicilié à Herstal. Pour vous inscrire, envoyez un CV et l'attestation "Student@Work" au service de la Jeunesse de la Ville de Herstal (place Jean Jaurès 45 • 4040 Herstal) au plus tard pour le 23 avril 2019.

Infos : 04 256 82 59 ou jeunesse@herstal.be.

## PRINTEMPS DANS LES QUARTIERS

Notre grand concours d'embellissement et de fleurissement de façades, le "printemps dans les quartiers" est de retour. Le concours concerne la décoration florale, visible de la voie publique, de votre façade ou de votre jardin à rue. Les participants seront jugés sur l'originalité, l'esthétique, la vue d'ensemble, l'harmonie des couleurs et l'entretien.

Ils devront également entretenir une jardinière fleurie offerte par le service des Plantations, et cela comptera pour 50% des points. Pour vous aider, le Royal cercle horticole de Herstal organise le mardi 14 mai (19h) à l'école du Bellenay une conférence sur le thème "Comment soigner votre jardinière ?".

Alors, si vous avez la main verte, n'hésitez pas : inscrivez-vous entre le 8 avril et le 24 mai auprès du Plan de cohésion sociale : 0800 12 51 ou michele.kneip@herstal.be.

De nombreux prix sont à gagner dans les différentes catégories. Ils seront remis le 14 septembre.

## LE LABEL "GOLD" POUR LE TC SMASH 51

L'école de tennis du club Smash 51 de Liers vient de décrocher le label gold, le label le plus élevé décerné par l'Association Francophone de Tennis.

Le club est tout simplement le seul de toute la région liégeoise à avoir reçu ce label cette année. La labélisation se base sur des critères objectifs : qualité des infrastructures, certification des moniteurs et des dirigeants, etc.

Ce label gold est une très belle récompense pour le travail effectué depuis des années par le club, dont les infrastructures sont gérées par la Régie communale autonome immobilière de Herstal, Urbeo.

Éditeur responsable : Ville de Herstal > service Ecrido • Rédaction : Pierre Morel
Herstal infos applique les rectifications de l'orthographe de 1990, approuvées par toutes les instances compétentes dont l'Académie française.